DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

# Elections Législatives du 23 Novembre 1958

## Parti Socialiste S. F. I. O.

**Citoyennes, Citoyens,**

La République continue. La V[e] sera ce que les républicains de ce pays la feront. Je la veux, en socialiste, juste et fraternelle.

Les événements algériens du mois de mai nous ont amenés à des changements profonds. Ces changements vous les avez approuvés à une énorme majorité. Je les ai approuvés avec vous et **rien jusqu'ici ne me fait regretter d'avoir dit : oui à la nouvelle Constitution,** bien au contraire. Que serait-il advenu de ce Pays si ce sursaut de bon sens ne s'était pas produit ? Le moins qu'on puisse dire c'est que le chaos seul pouvait sortir d'une réponse négative.

Si la République n'a pas sombré, c'est bien grâce à deux facteurs déterminants : **la présence de De Gaulle à la tête du Gouvernement et la collaboration de Guy Mollet.**

Sans la présence de ces deux hommes, la République ne pouvait être sauvée.

Le prestige réel et incomparable de l'un, l'audience, faite de raison et d'expérience de l'autre, ont permis ce que l'on a appelé à l'étranger le « Miracle Français ».

Je suis et demeure un démocrate et si les libertés essentielles des hommes n'avaient pas été préservées, si cette Constitution avait été destinée à établir le pouvoir personnel, jamais je ne l'aurais approuvée. Mais **la République demeure, laïque et sociale.**

La Constitution n'est toutefois qu'un moyen et le référendum n'a pas, comme par magie, supprimé tous les problèmes. Ceux-ci demeurent, difficiles, compliqués et ils ne seront résolus que par le travail opiniâtre de chacun dans la **STABILITÉ GOUVERNEMENTALE.**

Tout d'abord, une solution au douloureux problème Algérien devra intervenir. Je fais miennes les propositions du Général de Gaulle aux rebelles ; je fais mien son programme économique et social pour le développement de cette région. Il est impensable d'abandonner l'Algérie. Il est impensable de croire à un retour en arrière comme le souhaitent certains. Cette position n'est pas neuve pour moi, c'est la position constante du Parti Socialiste et particulièrement celle de mon camarade et ami **Guy MOLLET,** dont le courage et la lucidité nous ont permis de sortir de la situation dramatique où nous avaient amenés les cascades gouvernementales.

Ce problème Algérien n'est pas le seul.

La France connaît en ce moment le plein emploi.

**La politique d'expansion économique doit-être continuée.**

Il faudra créer dans ce pays des activités nouvelles pour occuper la masse des jeunes gens nés après la dernière guerre.

**Il faut loger, instruire, équiper.**

La prospérité des uns ne peut pas pour un socialiste être faite de la misère des autres.

Il faut réaliser **un juste équilibre entre prix agricoles et prix industriels.**

Il faut permettre le libre épanouissement de la personne humaine dans la paix. Paix qui ne sera durable que par le **désarmement général simultané et contrôlé,** désarmement rendu plus urgent encore par l'accumulation de bombes atomiques par trois pays seulement dans le monde.

A quoi servirait, en effet, l'interdiction des essais atomiques s'ils n'étaient accompagnés ou suivis immédiatement de l'interdiction de la fabrication et la destruction des stocks existants ?

Je suis né et ai toujours vécu dans cette circonscription. J'ai exercé mon métier au milieu des populations de ruraux et d'artisans. Je comprends leurs aspirations et leurs besoins. Je n'irai jamais chercher ailleurs un mandat électif. Que les citoyens de cette circonscription me fassent confiance ! Je n'exercerai le mandat qui me sera confié que dans l'intérêt général d'une région qui m'est chère.

Adversaire déterminé de toutes les formes de totalitarisme, je me consacrerai à faire la République toujours plus juste et plus fraternelle.

*Vive la République*
*démocratique sociale et laïque.*

*Vive la circonscription Niort-Melle.*



Raoul AUZANNEAU,

*Croix de Guerre, Mérite Social*

**Maire-Adjoint de la Ville de Niort.**
**Candidat du Parti Socialiste.**

Remplaçant :

Albert MORISSET,

**Agriculteur - Eleveur**
**à PRIN-DEYRANÇON.**

*Vu : LE CANDIDAT.*

LEZAY. — IMP. A. CHOPIN